

Fiches pratiques “Sinistre” Institutionnels

Lorsqu'un sinistre survient, on est souvent désemparé. Il faut retrouver ses polices d'assurances, contacter son assureur, prendre les mesures adéquates par rapport au dommage survenu ainsi qu'accomplir un certain nombre de démarches.

Chez P&V, on a voulu vous faciliter la tâche.

Nous avons préparé des fiches pratiques « Sinistres » pour vous aider lorsque vous êtes confrontés à un sinistre.

Nous visons tous les types de sinistre, aussi bien un sinistre-auto, qu'en responsabilité civile ou incendie.

Un conseil



Placez vos fiches « sinistres » dans un endroit facile d'accès et reprenez sur chaque fiche votre numéro de police.



N'oubliez pas que vous avez toujours la possibilité de déclarer vos sinistres de manière online via le site www.pv.be. Vous y retrouverez l'ensemble des déclarations sinistres, les fiches pratiques ainsi que les différents liens intéressants et faciles d'utilisation.